

dossier DE PRESSE

Vendredi 20
Novembre
2015

Grand Port maritime de Rouen : des mesures fiscales en faveur de sa compétitivité

Rouen est l'une des rares métropoles et capitales régionales à disposer d'un port maritime de rang international. Les activités liées au port permettent l'essor du territoire, son développement social et économique. Elles dessinent son paysage et continuent de l'influencer en matière d'emploi, d'infrastructures, d'urbanisme...

Le Port est à la fois un important secteur d'activités et un puissant acteur institutionnel (placé sous la tutelle directe de l'État), avec lequel la Métropole travaille au quotidien. L'enjeu est de permettre au Port de tenir sa place sur la carte mondiale et dans la compétition que se livrent les grands ports européens, afin qu'il joue pleinement son rôle pour le développement économique et le redressement industriel du territoire.

Compétente en matière d'urbanisme, la Métropole a fixé le taux de la taxe d'aménagement au niveau le plus faible là où le Grand Port maritime de Rouen réalise des aménagements.

Un acteur puissant de premier plan

Le Port de Rouen est un port maritime, chaque année, ce sont plus de 3 000 navires qui, sillonnant les océans, accostent à Rouen pour décharger, et surtout charger des marchandises.



dossier DE PRESSE

La localisation du Port de Rouen en fond d'estuaire, à la jonction entre la voie fluviale et la voie maritime, est un atout stratégique. Il est en effet plus rentable pour un navire de venir charger ou décharger à Rouen, port en lien avec le fleuve, le rail et la route. Rouen se positionne ainsi comme la porte d'entrée de l'Île de France (10 millions d'habitants).

Le port de Rouen

120 km de voies navigables le long de la Seine jusqu'à Honfleur

13 000 m de quais

4 110 hectares
dont 1 400 dédiés à l'activité portuaire
et 2 710 de domaine public naturel

5 sites majeurs
Honfleur, Port-Jérôme/Radicatel, Saint-Wandrille/Le Trait,
Rouen et son agglomération, Alizay/Seine Andelle

18 000 emplois liés à l'activité portuaire

2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2013

Son importance et sa situation l'amènent également à jouer un rôle de premier plan pour le développement de l'Axe Seine, véritable dorsale logistique et corridor de développement qui relie Paris à l'estuaire.

Entre installations régionales et rayonnement mondial, le Port de Rouen est naturellement l'un des atouts de la Normandie, aux côtés et en complément des autres grands ports normands.

dossier DE PRESSE

Classement du Port de Rouen en 2015

5^e port français
derrière Le Havre, Marseille, Dunkerque et Saint-Nazaire

28^e port européen



HAROPA groupement d'intérêt économique constitué des ports du Havre, de Rouen et de Paris.

1^{er} port à conteneurs en France

1^{er} port intérieur en France

2^e port intérieur en Europe derrière Hambourg

1^{er} port exportateur de céréales en Europe de l'Ouest

1^{er} port intérieur pour le tourisme dans le monde

1^{er} port pour les vins et spiritueux dans le monde.

dossier DE PRESSE

Un site gigantesque en pleine expansion



le Grand Port maritime de Rouen (HAROPA-Port de Rouen) a lancé au mois de septembre un chantier d'envergure à Grand-Couronne. Une nouvelle zone logistique, dédiée aux conteneurs, sera opérationnelle début 2017. Jouxant Rouen Vallée de Seine Logistique (RVSL), la future entité, baptisée RVSL Amont, va s'étendre sur 29 hectares et accueillir entre 60 000 et 80 000 mètres carrés de nouveaux entrepôts.

Le site RVSL Amont est idéalement situé, au cœur d'un bassin de consommation de 12 millions de personnes, et sera connecté aux ports de Paris et du Havre, touchant ainsi plus de 600 ports dans le monde. La proximité du RVSL Amont avec les terminaux rouennais et havrais lui permettra de devenir à la fois une base exceptionnelle pour l'export Afrique/Antilles et un hub extrêmement efficace pour du dégroupage d'import Asie.

Lancé il y a 3 ans, le projet vient d'entrer dans sa première phase avec la réalisation de la voirie et réseaux divers. Les aménagements routiers prévoient la création de deux giratoires afin de faciliter le transit des poids-lourds vers les sites portuaires. La route desservant les futurs entrepôts, longue de 1,3 km, va également permettre de désenclaver la zone d'activités des Peupliers, contiguë à RVSL Amont. Cette nouvelle voirie va par

dossier DE PRESSE

Afin de permettre au Grand Port maritime de Rouen de rester compétitif, la Métropole Rouen Normandie propose au Port une taxe au taux de 1 % sur la partie où le GPMR intervient en qualité d'aménageur, ce qui est le cas sur la nouvelle zone logistique RVSL Amont. D'autres zones appartenant au Port ont été sectorisées à 1 % notamment sur les communes de Moulineaux, Petit-Couronne et Grand Quevilly.

Ce taux minoré qui se mettra en place au 1^{er} janvier 2016 répond au souhait de maintenir une attractivité économique du territoire de la Métropole pour des entreprises consommatrices d'emprise foncière dans un secteur fortement concurrentiel.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@metropole-rouen-normandie.fr